## LE CENDRE

## ID: 063-216300699-20251112-251112005-DE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 5 novembre 2025.

Date et heure de la séance : 12 novembre 2025 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 17

Absents avec procuration: 10

Absents: 2

Présents: Mmes Nastascia ACCOT - Jacqueline BOLIS - MM. Damien BONJEAN -BRUSTEL Mme Sandrine CARDOSO-BONNET Jean-Marc DUBOISSET-CHATAGNIER-Jacques **Mmes** Christelle GERMAIN Christel MARCHENAY - Aurélie MÉJEAN-LAPAIRE - M. Sébastien MORIN Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER PRONONCE-Jean-Paul PRESLE - Hervé Jean-Francois Mme Karine VALLUY.

Absents avec procuration: M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE M. Thibaut FABRY procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à Mme Adrienne Mme Christel MARCHENAY LIBIOUL procuration M. Bruno PONTRUCHER - M. José MAGALHAES procuration à Mme Karine VALLUY M. Pierre MESURE procuration à procuration à Mme Sylvie PARISprocuration MONTEIRO à M. Jean-Marc **BRUSTEL** Mme Valérie M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jacques CHATAGNIER-DUBOISSET.

Absents: MM. Florian CATINOT - Pierre FERNAND.

Secrétaire de séance : Mme Karine VALLUY.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°25/11/12/005

## OBJET : Clermont Auvergne Métropole : rapport d'activité 2024.

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de Clermont Communauté pour l'année 2024. Ce rapport sera mis à la disposition du public en mairie pendant un mois.

Les propositions du rapporteur sont converties en délibération.

PREND ACTE

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,

Karine VALLUY

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Herve PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 13 novembre 2025 Reçu en préfecture le 3 MOVEM no la S

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.